

Nice, le 9 septembre 2019

Objet : lettre de rentrée

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Rectorat

Bureau des inspecteurs
d'académie, inspecteurs
pédagogiques régionaux

Secrétariat
04 93 53 71 50

Comme chaque année, les IA-IPR sont heureux de vous retrouver et d'accueillir les nouveaux personnels entrants dans l'académie. Nous souhaitons à tous une bonne intégration dans les établissements et les équipes. Nous espérons que vous retirerez de votre métier toutes les satisfactions que vous pouvez en attendre.

Nous vous invitons dans un premier temps à prendre connaissance de l'encart commun proposé par l'ensemble des IA-IPR de l'académie dans leur lettre de rentrée.

Partie commune à l'ensemble des disciplines

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire 2019. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux personnels entrants et de retrouver l'ensemble de la communauté éducative.

Comme chaque année, le collège des IA-IPR de l'Académie de Nice a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique.

L'année scolaire s'inscrit dans la continuité des réformes en cours et sera marquée par un certain nombre d'évolutions destinées à favoriser la réussite de tous les élèves.

La réforme du lycée et du baccalauréat vise à favoriser la construction de parcours plus individualisés, mais aussi à mieux préparer les élèves à l'enseignement supérieur et à leur insertion dans la société et le monde professionnel.

L'évaluation tout au long des parcours d'apprentissage est au service des progrès des élèves. Elle favorise la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et d'un accompagnement adapté aux besoins de chacun.

A ce titre, l'exploitation des tests de sixième et seconde permet de disposer d'une mesure objective des compétences et des connaissances, utile à la construction d'outils et de démarches pédagogiques. Les évaluations nationales de sixième, pour évaluer la maîtrise des savoirs fondamentaux en français et mathématiques se dérouleront entre le lundi 30 septembre et le vendredi 18 octobre 2019. Le test de positionnement en seconde entre le 16 septembre et le 4 octobre 2019.

Au collège, le dispositif « devoirs faits » est un temps d'accompagnement qui doit être consolidé. Les enseignants devront s'en emparer collectivement en s'appuyant sur le conseil pédagogique pour permettre aux élèves de mieux comprendre le sens des devoirs, surmonter leurs difficultés et conforter leurs acquis.

Les compétences orales sont à construire tout au long de la scolarité et dans toutes les disciplines. L'objectif est double : préparer les élèves en continuité aux nouvelles épreuves du baccalauréat et plus fondamentalement doter chacun de compétences d'expression et d'argumentation dont l'absence de maîtrise se révèle souvent discriminante dans la vie professionnelle et sociale.

Deux autres axes forts de cette rentrée concernent toutes les disciplines : l'école inclusive avec une prise en charge renforcée des élèves à besoins éducatifs particuliers ainsi que la transition écologique et l'éducation au développement durable.

Enfin, une part importante des lycées a choisi pour cette rentrée la modalité des livres numériques. Ces outils invitent à orienter les pratiques pédagogiques vers plus de collaboration et d'individualisation, en classe et hors la classe.

Les IA-IPR sont à vos côtés pour accompagner l'évolution des enseignements, la réflexion pédagogique et les axes présentés.

Nous vous rappelons que la date limite d'inscription au Plan Académique de Formation est le 18 septembre. Nous vous encourageons également à solliciter, selon vos besoins, des formations de proximité (établissement, inter établissements, bassin).

Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), mis en œuvre depuis janvier 2017 dans la fonction publique, concerne les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues, fonctionnaires de l'enseignement scolaire public et leurs équivalents de l'enseignement privé sous contrat.

Conformément au décret n° 2017-786 du 5 mai 2017, à l'arrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du rendez-vous de carrière, et à l'arrêté du 21 juin 2019 modifiant l'arrêté du 5 mai 2017, outre les inspections prévues afin de procéder à l'évaluation des enseignants dans le cadre des rendez-vous de carrière du PPCR, les IA-IPR continueront à procéder à des visites d'accompagnement et de conseil.

Partie commune à la discipline Langues Vivantes Etrangères :

Que vous soyez titulaires, stagiaires ou contractuels, notre mission est de vous accompagner tout au long de votre carrière.

Nous poursuivons notre engagement dans le nouveau protocole d'accompagnement et d'évaluation « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » mis en place à la rentrée 2017 afin de soutenir l'accompagnement individuel ou collectif au plus près des besoins exprimés ou identifiés, prendre en compte les évolutions pédagogiques liées à notre discipline pour répondre aux besoins de tous les élèves, collégiens et lycéens.

Nous engageons les professeurs de chaque cycle à prendre connaissance de l'ensemble des programmes du collège et du lycée afin d'appréhender la continuité et la progressivité des apprentissages non seulement du cycle 3 au cycle terminal mais aussi d'approfondir l'évaluation par compétences.

Dès la rentrée, de nouveaux programmes de langues vivantes entrent en vigueur en classe de Seconde et de Première, un nouvel enseignement de spécialité (LLCER : Langue, Littérature et Culture Etrangère ou Régionale) est proposé aux élèves de Première générale quel que soit leur profil, de nouvelles modalités d'évaluation sont introduites sous la forme du contrôle continu pour le Baccalauréat. De plus, l'ETLV (Enseignement de Technologie en Langue Vivante) s'adresse désormais à tous les élèves de séries technologiques, en particulier à tous les élèves de série STMG.

La promotion « Baccalauréat 2021 » arrive cette année en classe de 1^{ère} et tous les élèves vont être soumis aux deux premières épreuves communes de contrôle continu portant sur trois activités langagières : compréhension de l'oral et expression écrite pour la première (EC1), compréhension de l'écrit et expression écrite pour la seconde (EC2).

Les stratégies d'apprentissage mises en place dès la classe de 6^{ème} doivent leur permettre d'aborder ces épreuves aussi sereinement que possible. Le travail d'équipe dans chaque établissement ainsi que le travail collaboratif dans le cadre de liaisons collège/lycée restent essentiels à la continuité des parcours et à la réussite des élèves.

En collège, la pédagogie de projet, le travail en interdisciplinarité ou en inter-langues fondé sur les entrées culturelles renforcent la continuité des apprentissages, la construction de connaissances et de compétences transférables d'une langue à l'autre, d'un domaine ou d'un parcours à l'autre. Le renforcement du nombre d'heures en primaire et en collège permet de consolider les niveaux seuil attendus en fin de cycle 4 dans deux langues. L'existence de dispositifs facultatifs tels que l'enseignement d'une seconde langue dès la 6^{ème}, de Langue et Culture Européenne (LCE) dès la 5^{ème} à raison de 2 heures hebdomadaires maximum dans le cadre de l'autonomie des établissements, renforcent la motivation des élèves et leur flux en lycée vers des dispositifs européens ou internationaux ou vers le choix de l'enseignement de spécialité LLCER. Ajoutons qu'il est important, et cela dès la classe de 6^{ème}, de confronter les élèves à des textes littéraires adaptés à leur niveau et de développer le goût de lire.

Au lycée, la discipline « langues vivantes étrangères » est présente à la fois dans les enseignements de tronc commun, de spécialité et optionnels. La réforme du lycée et du baccalauréat à l'horizon 2021 va mobiliser l'ensemble des équipes éducatives, enseignants, corps d'inspection et chefs d'établissement. Nous serons présents dans les établissements pour vous accompagner dans la réflexion pédagogique quant à la mise en place des nouveaux programmes de seconde et de première ainsi qu'aux nouvelles modalités d'évaluation au cycle terminal (contrôle continu et épreuves terminales). Les professeurs auront à leur disposition une banque nationale numérique de sujets qu'ils pourront choisir sans les modifier, sous la responsabilité de leur chef d'établissement.

La discipline « langues vivantes étrangères » contribue au même titre que les autres à la politique éducative nationale et académique consistant à mieux former et mieux accueillir les élèves, à les ouvrir à l'international en favorisant une

meilleure compréhension du monde qui les entoure et leur insertion dans celui-ci. La pédagogie de projet inhérente à l'enseignement des langues vivantes contribue également aux différents parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, avenir, santé, ...). Elle est riche de mutualisation et d'innovation grâce aux ressources et outils numériques. Ceux-ci permettent d'augmenter en le diversifiant le temps d'exposition des élèves à une langue, de travailler autrement l'accès au sens de documents authentiques, de développer l'autonomie, d'encourager la création des élèves, d'évaluer à la fois finement et rapidement certaines compétences.

Nous attirons enfin votre attention sur la publication régulière de ressources sur le site Éduscol, destinées à vous accompagner dans votre réflexion, et à la parution de textes officiels relatifs au baccalauréat 2021. Le site académique s'enrichit régulièrement de nouvelles ressources pour l'ensemble des professeurs de langue vivante et vous trouverez ci-dessous les liens vous permettant de les consulter.

Textes officiels

Lycée général et technologique

[Programmes des enseignements communs et de spécialité langues vivantes \(2^{nde} et 1^{ère}\)](#)

[Organisation des enseignements en lycée général et technologique, des épreuves à compter de la session 2021](#)

[Dispositifs internationaux \(SELO, DNL hors SELO, SI\)](#)

[Définition des épreuves de langues vivantes en cours d'année](#)

[Double délivrance du baccalauréat](#)

[Modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021](#)

[Modification des épreuves et définition des dispositions transitoires liées à la réforme](#)

Ressources inter-langues

Collège

[Ressources pour les langues vivantes, cycles 2, 3, 4.](#)

[Scénarios pédagogiques inter-langues \(ciné-club / rédiger une quatrième de couverture / stage de découverte professionnelle\) avec déclinaisons par langue de situations d'évaluation](#)

[Parcours M@gistère collège : Apprendre le numérique, apprendre par le numérique](#)

Lycée

Outils numériques

[Parcours M@gistère lycée : Apprendre le numérique, apprendre par le numérique](#)

Réforme du lycée

[Diaporama académique](#)

Baccalauréat 2021

[Sujets zéro classe de 1^{ère}](#)

ALLEMAND

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/portail-de-langues/allemand/>

ANGLAIS

Dernières actualités

[Compte Twitter officiel de l'anglais dans l'académie de Nice : @AnglaisAcNice](#)

Différenciation

[Genial.ly « Différencier avec le numérique »](#)

Liaison collège-lycée

[Kit escape game \(professeurs\) + séquence \(élèves\) de liaison collège-lycée autour des festivals de cinéma international de la Côte d'Azur](#)

Collège

[Proposition d'EPI interlangues cycle 4 « Les contes à l'ère du numérique »](#)

[Proposition d'EPI cycle 4 « Your Digital Footprint – Surf safe! »](#)

[Proposition de séquence cycle 3 « A Day Out in London with Paddington »](#)

[Proposition de séquence cycle 4 « Digital Footprint »](#)

Lycée

Enseignement de spécialité LLCER

[Programme limitatif LLCER anglais, classe de 1^{ère}](#)

[Genial.ly collaboratif](#)

[Séquence « We All Need a Wonderland »](#)

ETLV

[Ressources Éduscol sur l'ETLV](#)

[Diaporama académique : exemples de contextualisation STMG](#)

ESPAGNOL : Ressources académiques

Réforme du lycée

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/portail-de-langues/espagnol/index.php/reforme-lycee-bac-2021>

Documents formations 2019

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/portail-de-langues/espagnol/index.php/formations-de-bassin-2019>

ITALIEN

Textes officiels

Baccalauréat du Lycée général et technologique

[BOEN n°22 du 19 mai 20198 : programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères en classe de première pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 – italien](#)

[BOEN spécial n°8 du 25 juillet 2019 : Programme de langues, littératures et cultures étrangères et régionales – italien de terminale générale](#)

Sections internationales italiennes

[BOEN n°30 du 26 juillet 2018 : Programme d'enseignement de langue et littérature au collège et au lycée](#)

Sections binationales ESABAC

[BOEN n°29 du 18 juillet 2019 : diplômes du baccalauréat et de l'Esame di stato](#)

Lycée professionnel

[BOEN n°13 du 28 mars 2019 : classe de 3^{ème} dite « prépa métiers »](#)

[BOEN n°20 du 16 mai 2019 : organisation des enseignements dans les classes de 3^{ème} dites « prépa-métiers »](#)

[BOEN n°31 du 29 août 2019 : définition d'un cadre national de la 3^{ème} dite « prépa métiers » \(horaires\)](#)

[BOEN n°12 du 21 mars 2019 : CAP et BAC PRO horaires des enseignements généraux et professionnels obligatoires dans les formations sous statut scolaire](#)

Ressources nationales et académiques

site académique : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/portail-de-langues/italien/>

séquences ou activités pédagogiques :
<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/portail-de-langues/italien/index.php/sequences-pedagogiques>

Pour les cycles 2, 3, 4 :
<http://eduscol.education.fr/pid34187-cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-2-3-et-4.html>

Scénarios pédagogiques d'évaluation collège :
<http://eduscol.education.fr/cid114602/l-evaluation-du-socle-en-lve.html#lien3>

Sujets 0 (classe de première) :
<https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-1e-bac-bac-2021.html>

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année scolaire.

Pour nous contacter :

Allemand : ulf.sahlmann@ac-nice.fr

Anglais : brigitte.carrere@ac-nice.fr

christine.garcia2@ac-nice.fr

francoise.garrigue@ac-nice.fr

Espagnol : michele-ruth.wendling@ac-nice.fr

Italien : isabelle.dechavanne@ac-nice.fr